



# ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

DU 27 NOVEMBRE 2020

(Visio Conférence)

Procès Verbal

AG Financière et électorale du district du Tarn et Garonne du 27/11/2020 en VISIO CONFERENCE TEAMS et VOTE ELECTRONIQUE Prestataire OOPN

Dans un contexte particulier l'AG électorale du 27/11/2020 s'est tenue de façon dématérialisée, une situation inédite et une première pour notre district.

Présence des participants (vérification et validation du quorum) 59 clubs présents sur 61 soit 96.72% qui représentent 174 voix sur 177 SOIT 98.31%

## CLUBS EN VISIO CONFERENCE

AV LAVITTOIS, ST CAUSSADAIS, US BASTIDEINNE LABASTIDE ST PIERRE, SC LAFRANCAISAIN, FC LAUZERTIN, CAZES O, STADE LARRAZETTOIS GARGANVILLAR, LA NICOLAITE, US MALAUSAINNE, JS MEAUZAC, FT ST SARDOS COMBEROUGER BOUILLAC, FCUS MOLIERES, MONTAUBAN FC TG, AV MAGISTERIEN, EST VAZERACAI, FC ALBIASSAIN, COQUELICOTS MONTECHOIS, AM.S MIRABELAIRE, US MONCLAR QUERCY VERT, RC ESCAZEUX, A.AM GRISOLLES, AS MAS GRENIER, AS STEPHANOISE, US REALVILLE CAYRAC, AVS CAMPSANAIS, AS CORBARIEU, SC MONTACUTAIN, US ESCATALINOISE, AVC BASTIDEINNE LABASTIDE TEMPLE, CASTELSARRASIN GANDALOU FC, VIOLETTE S AUCAMVILLE, ST NAUPHARY AC, AS BESSINOISE, US MONTBARTIER, FC GOUDOURVILLE AUVILLAR, FC BEAUMONTOIS, AS BRESSOLAISE, J ES MONTALBANAIS, FC SEPTFONTAIS, CONFLUENCES FC, ENT GOLFECH ST PAUL D ESPY, SERIGNAC ATC, FC DU BRULHOIS, FC NEGREPELISSE MONTRICOUX, FC BOURG DE VISA MIRAMONT, ENT VALVER FOOT 82, AS SAVENES VERDUN, ENT MONTBETON LACOURT ST PIERRE, LOUBEJAC ARDUS F.C , F TERRASSES DU TARN, ECOLE FOOTBALL GARONNE ET GASCOGNE, ECOLE DE FOOTBALL DES DEUX RIVES, CORBARIEU FOOTBALL CLUB, FC MONTPEZAT PUYLAROQUE, ESPOIR VILLEMADIS, MONTAUBAN BEACH SOCCER 82, FC QUERCY ROUERGUE, FC LES 2 PONTS, AMICALE DES EDUCATEURS FOOTBALL 82

**CLUBS EXCUSES** : AS POMPIGNAN, ATHLETIC FUTSAL MONTAUBAN

Le Quorum étant atteint

### Sont présents sur site du District

La Commission Suivi des opérations électorales, Messieurs Y TARRIBLE, G COUDERC, JM ESNAULT

Membres du District présents : , Mesdames ML BALDASS et C BOSCARI Messieurs J BOSCARI, JC SOLETO, JY ARRIGONI, A TROJET

Assiste à la séance D BREIL

Salariés présents, : Mesdames G GIUSEPPIN B VERNIS Messieurs R ARNON D TRISTAN

Le président du district Mr BOSCARI ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants, et demande une minute de recueillement pour toutes les personnes disparus au cours de cette année.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PAR M J BOSCARI**

(Présentation de la procédure de vote par la société OOPN et vote Test)

### **VOTE N°1 Approbation du PV AG HIVER du 29 Novembre 2019 Paru le 11 Février 2020 Vote Electronique**

Ci-dessous résultat transmis par OOPN



## **AG du District Tarn et Garonne de Football** A Paris, le 27/11/2020 à 21:19:19

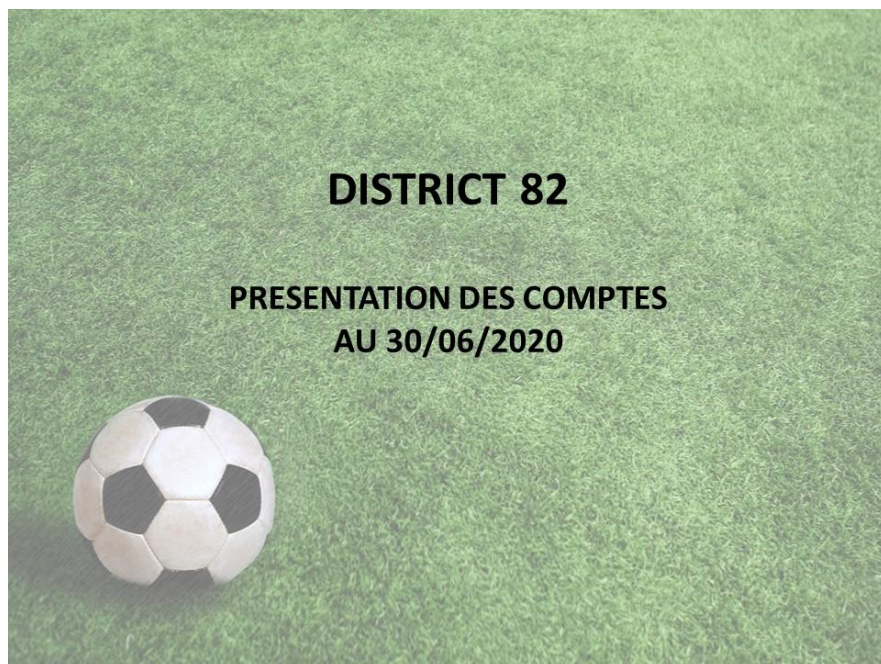
### **VOTE N° 1**

N° du vote	Intitulé du vote	Bul.val. Exprimés	Voix val. Exprimées	Bul. Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	48	141	58	172
<b>Voix Pour</b>	<b>Voix Contre</b>	<b>Voix Abst.</b>	<b>% Pour</b>	<b>% Contre</b>	<b>% Abstention</b>
141	0	0	100,00 %	0,00 %	0,00 %

Aucun club n'ayant d'observation à apporter après avoir été soumis au vote adoption à l'unanimité du PV de l'AG d'hiver du 29/11/2019 parue le 11/.2/2020 par vote électronique.

## VOTE N° 2 Approbation du bilan et Affectation du résultat vote électronique

- 1) Présentation du bilan et du compte de résultat par Mr LEPKOWICK trésorier du district, du compte rendu du commissaire au compte Mr MARENCO
- 2) Sur proposition du Comité Directeur affectation du résultat en report à nouveau du fonds associatif



**COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2020**

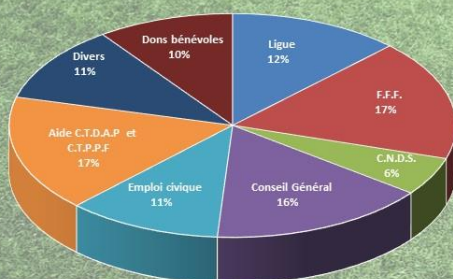
CHARGES	N		variation	PRODUITS	N		variation
	12 mois	N-1			12 mois	N-1	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Livres et objet	6 550	15 384	-8 833	Ventes livres et objets	0	550	-550
Eau et électricité	3 185	2 361	824	Avis de démission	14 303	13 633	670
Equipements/fournitures/matériels	8 560	21 861	-13 300	Cotisations club	8 700	8 700	0
Licences imprimés-insignes	744	4 343	-3 600	Frais de secrétariat	6 960	6 960	0
Locations/crédit-bail	10 486	13 153	-2 667	Licences/cotisations membres	45 703	52 046	-6 343
Entretien	3 584	4 645	-1 060	Amendes	45 002	97 055	-52 053
Assurances	2 100	1 226	874	Reclamations et appels	270	200	70
Honoraires	5 981	5 250	131	Stages	0	12 980	-12 980
Dons/Publicité	2 933	372	2 561	Engagements	36 975	36 927	48
Stages	9 267	13 972	-4 705	Récettes finales	0	1 313	-1 313
Déplacement/assemblée/réception	18 084	31 734	-13 650	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>157 912</b>	<b>230 363</b>	<b>-72 451</b>
Cotisations	470	170	300				0
Poste et téléphone	6 210	6 470	-260	<b>SUBVENTIONS</b>			0
Frais bancaires	687	761	-74	Ligue	39 791	31 510	8 281
Formation	50	1 830	-1 780	F.F.F.	19 616	44 100	-24 484
Contrat d'objectif	1 925	0	1 925	C.N.D.S.	12 650	14 000	-1 350
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>80 218</b>	<b>123 533</b>	<b>-43 314</b>	Conseil Général	40 000	40 000	0
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>5 270</b>	<b>5 910</b>	<b>-640</b>	Emploi civique	27 634	28 373	-739
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>230 013</b>	<b>258 960</b>	<b>-28 947</b>	Aide C.T.D.A.P et C.T.P.F.F	48 865	42 599	6 266
(Dont Service Emploi Civique : 26 641€)				Divers	10 310	28 010	-17 700
<b>DIVERS</b>				Dons bénévoles	28 091	25 086	3 005
Amortissements/Provisions pour risques	20 984	72 764	-51 780	<b>Total subventions</b>	<b>226 957</b>	<b>253 678</b>	<b>-26 721</b>
Autres charges gestion courante	1 510	2 625	-1 115				0
Charges financières	1 467	2 877	-1 410	<b>DIVERS</b>			0
Dons bénévoles	28 091	24 486	3 605	Produits gestion courante	900	1 367	-467
Charges exceptionnelles	17 323	1 774	15 549	Remboursements divers	319	4 041	-3 722
Créances / clubs irrécouvrables	597		597	Produits financiers	4 680	4 573	107
<b>Total divers</b>	<b>69 972</b>	<b>104 526</b>	<b>-34 554</b>	Produits exceptionnels	0	10 119	-10 119
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>19 104</b>	<b>23 058</b>	<b>-3 954</b>	Reprise provisions / tff charges	3 563	1 600	1 963
				Quote part subv.investissement	10 247	10 246	1
<b>TOTAL</b>	<b>404 578</b>	<b>515 987</b>	<b>-111 409</b>	<b>Total divers</b>	<b>19 709</b>	<b>31 946</b>	<b>-12 237</b>
				<b>DEFICIT DE L'EXERCICE</b>			0
				<b>TOTAL</b>	<b>404 578</b>	<b>515 987</b>	<b>-111 409</b>



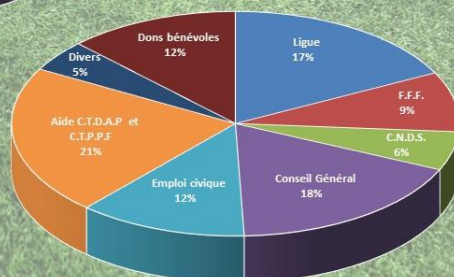
## BILAN AU 30/06/2020

ACTIF	N		N-1		PASSIF	N		N-1	
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois		12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Terrain	39 683	39 683			Fonds associatif	406 949	383 891		
Immeuble	274 837	294 823			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>19 104</b>	<b>23 058</b>		
Matériel mobilier bureau	6 398	0			Subventions d'investissement	141 691	151 938		
Cautions	—	—			<b>Total capitaux propres</b>	<b>567 744</b>	<b>558 886</b>		
<b>Total immobilisations</b>	<b>320 918</b>	<b>334 511</b>			<b>PROVISIONS</b>				
<b>STOCKS</b>	0	0			Provision retraite	55 545	54 600		
<b>CREANCES</b>					Provision pour charges	47 688	77 688		
Créances clubs, Arbitres	896	30 856			Provision pour contrat d'objectif	28 075	0		
Fournisseurs collectifs	2 179	2 255			<b>Total provisions</b>	<b>131 308</b>	<b>132 288</b>		
Produits à recevoir	25 900	78 354			<b>FONDS PROPRES</b>	<b>699 052</b>	<b>691 174</b>		
Compte courant Ligue/FFF	53 909	129 146			<b>DETTES FINANCIERES</b>				
Subvention d'investissement à recevoir	17 952	35 670			Emprunts	50 930	76 625		
Autres créances	0	469			<b>AUTRES DETTES</b>				
Activités partielles	4 333	0			Avances clients	20 359	0		
<b>Total créances</b>	<b>106 170</b>	<b>276 750</b>			Collectif Arbitres/membres	74	87		
<b>DISPONIBILITES</b>					Créances clubs, Membres, Arbitres	47 639	59 200		
Compte à terme	155 000	155 000			Dettes sociales	4 455	5 192		
Crédit Agricole	19 040	7 744			Dettes fiscales	16 432	11 010		
Compte sur livret	238 476	91 369			Divers - charges à payer	2 474	—		
Caisse	101	55			<b>Total dettes</b>	<b>142 356</b>	<b>152 115</b>		
Intérêts à recevoir	1 659	1 513			<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	0	25 500		
<b>Total disponibilités</b>	<b>414 276</b>	<b>256 681</b>			<b>TOTAL</b>	<b>841 408</b>	<b>868 789</b>		
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>1 044</b>	<b>1 846</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>841 408</b>	<b>868 789</b>							

### Subventions 2019



### Subventions 2020



### Variations les plus significatives

PRODUITS	N	N-1	variation	variation %
Amendes	45 002	97 055	-52 053	-54%
Stages	0	12 980	-12 980	-100%
Licences	44 388	50 298	-5 909	-12%
Subvention F.F.F.	19 616	44 100	-24 484	-56%
Subvention Ligue	39 791	31 510	8 281	26%
Subvention Partenaire	10 110	28 010	17 900	-64%
Subvention CTD	28 866	42 599	13 732	-32%
Subvention FAFA CT DAP	20 000	0	20 000	100%

CHARGES	N	N-1	variation	variation %
Insignes médailles récompenses	278	2 714	2 436	-90%
Objets promotionnels	6 021	14 341	8 320	-58%
Matériels sportifs	3 797	19 458	15 661	-80%
Visites des clubs	3 883	8 138	4 255	-52%
Assemblée générale des clubs	1738	6279	4 541	-72%



# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos 30 juin 2020



A l'Assemblée Générale,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE relatifs à l'exercice clos le **30/06/2020** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 26 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

- Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.





## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

- En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

- Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.



- S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

- Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



- Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS (ANNEXE 1)

- Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



- Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
- Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

## LES RESOLUTIONS (suite)

- Proposition d'affectation du résultat :

Bénéfice de 19 104 €



*Ces deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Résultat du vote ci-dessous*



### AG du District Tarn et Garonne de Football

A Paris, le 27/11/2020 à 21:19:19

#### VOTE N° 2

N° du vote	Intitulé du vote	Bul.val. Exprimés	Voix val. Exprimées	Bul. Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	55	161	59	174
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	% Pour	% Contre	% Abstention
161	0	4	100,00 %	0,00 %	2,48 %

Ouverture de l'Assemblée Générale Elective par Mr le Président de la commission de surveillance des opérations Electorale Mr TARRIBLE.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR Mandat 2020 / 2024 Lecture du PV de la commission de contrôle des opérations électorales. Présentation de la liste officielle candidate Présentation des modalités de vote.

Présentation de la procédure de vote par la société OOPN

Une seule liste candidate la liste BOSCARI (Bâtissons ensemble l'avenir de notre football), après le rappel de la procédure par le Président de la commission électorale le vote peu avoir lieu. **Résultats de ce vote la liste BOSCARI est élue avec plus de 99% des voix pour.**

**Président Jérôme Boscari**

**Vice-Président Délégué :** Alexandre Moueddeb Trojet

**Vice-Président :** Marie Line Baldass

**Vice-Président :** Alain Coronado

**Secrétaire Général :** Didier Breil

**Trésorier Général :** Michel Lepkowicz

**Trésorier Adjoint :** Jean Pierre Faure

**Secrétaire Adjointe :** Christelle Boscari

**Membres** Jean Yves Arrigoni Chrystelle Cancho Antonio Carrasco Philippe Collado Corentin Da Costa Jean Pierre Faure Nicolas Nezry Daniel Ronze Jean Jacques Royer Eric Samara Nicolas Sobek Jean Claude Solet Dany Sowinski

Vote N° 3 Election Liste «



**AG du District Tarn et Garonne de Football**  
A Paris, le 27/11/2020 à 21:19:19

**VOTE N° 3**

N° du vote	Intitulé du vote	Bul.val. Exprimés	Voix val. Exprimées	Bul. Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	56	168	59	174
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	% Pour	% Contre	% Abstention
167	1	2	99,40 %	0,60 %	1,19 %



## Election de la délégation du district du Tarn et Garonne pour l'AG de la ligue OCCITANIE

DELEGATION DU DISTRICT TARN ET GARONNE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE D'OCCITANIE Lecture du PV de la Commission de contrôle des opérations électorales Présentation de la liste des candidatures. Présentation des modalités de vote



### AG du District Tarn et Garonne de Football

A Paris, le 27/11/2020 à 21:19:19

#### Vote 33

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Exprimés	Voix Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
33	Vote 33	59	174	59	174
Candidat	Voix	% sur les voix exprimées			
ALBIGNAC GILBERT	124	71,26 %			
COUDERC GERAUD	130	74,71 %			
FOURES SERGE	124	71,26 %			
GOUE PATRICE	118	67,82 %			
BALDASS MARIE LINE	153	87,93 %			
BREIL DIDIER	121	69,54 %			
FAURE JEAN PIERRE	146	83,91 %			
MOUEDDEB TROJET ALEXANDRE		66,67 %			
ROYER JEAN JACQUES	149	85,63 %			
SOLETO JEAN CLAUDE	159	91,38 %			

#### Sont élus TITULAIRES

##### Représentants des Clubs

COUDERC Géraud 130 Voix  
FOURES SERGE 124 Voix Titulaire né le 03.07.1956

##### Représentants du Comité Directeur du District de Tarn et Garonne de Football

SOLETO Jean Claude 159 Voix  
BASLDASS Marie Line 153 Voix  
ROYER Jean Jacques 149 Voix

#### Sont élus SUPPLEANTS

##### Représentants des Clubs

ALBIGNAC Gilbert 124 Voix Suppléant né en 1957  
GOUE Patrice 118 Voix

##### Représentant du Comité Directeur du District de Tarn et Garonne de Football

FAURE Jean Pierre 146 Voix  
BREIL Didier 121 Voix  
MOUEDDEB TROJET Alexandre 116 Voix

## **INTERVENTIONS.....**

Mr DEBARBAT Président de la LFA remercie les clubs de leurs présences et donne quelques précisions sur la suite de nos compétitions tout en sachant que ce n'est que les instances officielles qui nous donnerons l'accord ou pas de reprendre le football.

Allocution du Président BOSCARI qui avant de clôturer cette assemblée remercie le personnel administratif et technique du district, sans oublier d'avoir une pensée pour tous les membres du district qui n'ont pas souhaités continuer l'aventure pour des raisons diverses, et sachez que tout sera fait pour que toute l'équipe du district soit à votre service. Il faut s'accrocher nous aurons des jours meilleurs c'est certains, mais pour l'instant la solidarité et la bienveillance doivent être de mise, restons positif c'est primordial.

Le Secrétaire Général

D BREIL

Le Président

J BOSCARI